

Brèves DE TRIE-CHÂTEAU

SEPTEMBRE 2026 • Numéro 33

www.trie-chateau.fr



Vive la rentrée !

Les vacances d'été viennent de s'achever, laissant place à la reprise du travail et, bien sûr, à la rentrée scolaire. Je souhaite une excellente rentrée à tous les élèves ainsi qu'aux équipes enseignantes des écoles de Trie-Château et de Trie-la-Ville.

Cet été fut particulièrement éprouvant, avec des conditions climatiques exceptionnelles. Les prochains mois, nous engagerons une réflexion sur le fleurissement de la commune, afin de

privilégier des aménagements moins gourmands en eau. Nous commencerons également à équiper progressivement nos bâtiments communaux de systèmes de climatisation.

Je souhaite à toutes et à tous une très bonne reprise.

Prenez soin de vous.

Laurent DESHELIER



Entretien de la commune (voir page 2)

SOMMAIRE Vie municipale & Cadre de vie **2-3** | Travaux **4** | Rubrique des Associations - Agenda **5** | Événementiel **6-7** | Autre rubrique **8**



1



2



3

Vie municipale et Cadre de vie

OUVERTURE DE NOUVEAUX COMMERCES

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de nouveaux commerces dans notre commune.

Dans la zone commerciale, Intersport ① a ouvert ses portes le 29 juillet, tandis que Burger King accueillera ses premiers clients dès cet automne. L'Alpha Café ② s'est également installé dans la galerie marchande du centre E.Leclerc.

Au cœur du village, l'épicerie « Le Marché du Château » ③ a ouvert ses portes en mai dernier.

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouvelles enseignes et leur adressons tous nos vœux de réussite !

CANICULE

Cette année, nous avons tous souffert des fortes chaleurs, et plus particulièrement les enfants fréquentant l'école de notre commune et les services périscolaires.

Afin d'améliorer durablement leur confort, nous avons lancé une étude visant à équiper progressivement l'ensemble des bâtiments concernés d'un système de climatisation au cours des prochaines années.

ENTRETIEN DE LA COMMUNE ④

Cette année, l'entretien de notre commune n'a malheureusement pas pu être assuré dans les conditions que nous aurions souhaitées.

Notre équipe d'agents techniques a fonctionné en effectif réduit durant plusieurs mois. À cela se sont ajoutées de nombreuses pannes sur nos équipements, avec des délais parfois importants pour l'approvisionnement des pièces détachées et une disponibilité limitée des entreprises chargées des réparations.

Nous sommes pleinement conscients des désagréments que cette situation a pu occasionner et remercions les habitants pour leur compréhension.

Nous avons toutefois le plaisir de vous annoncer l'arrivée d'un nouvel agent technique à compter du début du mois de septembre. Cette arrivée permettra à notre équipe d'être de nouveau au complet et d'assurer progressivement l'entretien de la commune dans de meilleures conditions.

Nous souhaitons la bienvenue à ce nouvel agent et remercions chaleureusement l'ensemble de nos agents techniques pour leur engagement et leur travail quotidien au service de notre commune.



4

CENTRE DE SANTÉ

LE PROJET DE CENTRE DE SANTÉ ADMR SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VEXIN-THELLE SE CONCRÉTISE.

Localisé sur la commune de Trie-Château, le Centre a accueilli ses premiers patients le 15 décembre 2025.

La mairie de Trie-Château est propriétaire du bâtiment, tandis que l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) de l'Oise en assure la gestion.

L'équipe de professionnels du Centre, salariés de l'ADMR de l'Oise, se compose actuellement :

- d'un médecin généraliste, présent le mardi matin ;
- d'une sage-femme, présente quatre jours et demi par semaine ;
- d'une coordinatrice ;
- et, à compter du début du mois de septembre 2026, d'un infirmier en pratique avancée (IPA), présent deux après-midi par semaine.

Les consultations de médecine générale sont accessibles aux patients de tous âges, y compris aux enfants et aux nourrissons. Les motifs de consultation sont variés.

La sage-femme assure quant à elle le suivi gynécologique de prévention (suivi de routine, frottis, contraception, prescription d'exams complémentaires tels que la mammographie), ainsi que le suivi des grossesses physiologiques, les soins post-accouchement, la rééducation du périnée, la vaccination et les IVG médicamenteuses.

L'infirmier en pratique avancée peut, quant à lui, recevoir les patients sur adressage du médecin

traitant ou en accès direct. Il assure notamment le suivi de certaines pathologies chroniques stabilisées (hypertension artérielle, diabète, cholestérol, etc.), prend en charge certaines consultations courantes (angine, gastro-entérite, etc.), accompagne les patients en addictologie et en psychiatrie et peut assurer certaines prescriptions. Son rôle est complémentaire de celui du médecin généraliste. Lorsque la situation dépasse son champ de compétences, il oriente le patient vers le médecin ou le spécialiste le plus adapté. L'objectif est de permettre au patient d'accéder rapidement au professionnel de santé le plus approprié à sa situation, tout en garantissant une coordination avec les autres professionnels de santé lorsque cela est nécessaire.

Les rendez-vous peuvent être pris en ligne sur Doctolib.fr, en recherchant « Centre de Santé du Vexin-Thelle », ou par téléphone au 03 67 61 01 10.

En lien avec le projet de santé, validé par l'Agence régionale de santé, les professionnels du Centre de Santé travaillent activement au renforcement de l'équipe en place.

Le Centre de Santé est toujours à la recherche de médecins généralistes ou spécialistes, ainsi que d'un(e) orthophoniste, afin de répondre aux besoins de santé de la population du territoire.

L'un des atouts du Centre est notamment de proposer une certaine flexibilité dans les plannings des professionnels, afin de favoriser une qualité de travail optimale et un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Une fois l'équipe étoffée, le Centre souhaiterait également proposer des consultations au sein d'antennes implantées dans d'autres communes du Vexin-Thelle.



Travaux

DÉPLACEMENT DU MONUMENT AUX MORTS ①

Le conseil municipal a approuvé le déplacement du monument aux morts dans le parc, aux abords de l'église.

À cette occasion, le monument fera l'objet d'une rénovation complète réalisée par une entreprise spécialisée, afin de préserver et de mettre en valeur cet élément important de notre patrimoine communal.

Une fois le monument déplacé, de nouvelles places de stationnement seront aménagées sur son emplacement actuel, permettant ainsi d'améliorer l'offre de stationnement dans le centre-bourg.

FERMETURE DE LA SALLE DES FÊTES ②

La salle des fêtes de Trie-Château va faire l'objet d'une rénovation complète ainsi que d'une mise aux normes.

Pour permettre la réalisation de ces travaux, elle sera entièrement fermée de février à novembre 2027 inclus.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée.

MISE EN VENTE DE LA MAIRIE DE VILLERS ③

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal a délibéré en faveur de la mise en vente de l'ancienne mairie-école de Villers-sur-Trie. Inoccupé depuis la fusion des deux communes, ce bâtiment pourra ainsi connaître une nouvelle vie et accueillir un nouveau projet.

VENTE DE TERRAINS À BÂTIR À VILLERS-SUR-TRIE

Nous rappelons que la commune de Trie-Château a créé un nouveau petit lotissement au centre bourg de Villers-sur-Trie. Il reste 4 terrains entièrement viabilisés, disponibles au tarif de 120 euros TTC / m².



Rubrique des Associations

FOULÉES DE TRIE-CHÂTEAU

Samedi 27 septembre 2026

Courses ou marche, inscription en ligne jusqu'au 26 septembre sur le site www.adeorun.com

Informations : fouleestrie-chateau@gmail.com

TROUPE DU FOUR À PAIN

La Troupe du Four à pain prépare une nouvelle pièce de théâtre «Le Théâtre que du bonheur» de Daniel LEVALLOIS.

Résumé de la pièce : La famille de FREDERIC, n'est pas ce que l'on pourrait appeler une tribu unie, loin de là.

Lui, comédien professionnel, recherche désespérément des rôles de théâtre, sans succès.

ALINE, sa femme, est une critique très prisée dans le milieu et y fait régner sa loi impitoyablement jusqu'à compromettre la carrière de LOLA, une jeune comédienne, pleine d'ambition prête à tout pour arriver au sommet de son art.

JOACHIM, le fils de la famille, jeune homme

rebelle au cerveau d'adolescent, ne fait rien de ses journées et est amoureux de LOLA. Il se retourne radicalement contre son père quand celui-ci lui dévoile les conditions dans lesquelles il a été conçu.

Malgré encore quelques imbroglios, allons-nous retrouver une famille sans problème ???

Les représentations auront lieu à la salle des fêtes de TRIE-CHÂTEAU les 16,17,23 et 24 octobre 2026 à 20h45 et les 18 et 25 octobre 2026 à 14h45. Réservations au 06 79 03 15 59.

FOIRE À TOUT

La traditionnelle brocante, organisée par le Comité des festivités, aura lieu le dimanche 11 octobre 2026.

Les permanences d'inscription se tiendront à la mairie du 23 septembre au 3 octobre 2026.

Agenda

SEPTEMBRE

- 05** Forum des Associations
Fête communale
- 19/20** Journées du patrimoine
- 27** Foulées de Trie-Château

OCTOBRE

- 04** Repas des aînés
- 05/08/09** Semaine bleue à la bibliothèque
- 11** Foire à tout
- 16/17/18/23/24/25** Théâtre four à pain
- 21** Rencontre intergénérationnelle
- 25** Marche Octobre rose

NOVEMBRE

- 07** Concert de musique classique
- 15** Conférence Napoléon
- 17** Le Hootenanny du Vexin
- 21** Soirée cabaret

DÉCEMBRE

- 05/06** Marché de Noël
- 06** Concert Gospel
- 11** Goûter des aînés
- 12** Arbre de Noël
- 13** Dictée apéro
- 19** Concert de Noël



1

Évènementiel

FÊTE COMMUNALE

La traditionnelle fête communale de Trie-Château, qui n'a malheureusement pas pu se tenir en juillet en raison des restrictions liées à la sécheresse et aux risques d'incendie, est reportée au samedi 5 septembre 2026.

Nous vous donnons rendez-vous dès 18h dans le parc Maurice-Froment pour partager ensemble ce moment festif et convivial !

FORUM DES ASSOCIATIONS 2026 – VENEZ FAIRE LE PLEIN D'ACTIVITÉS !

Envie de découvrir une nouvelle passion, de pratiquer une activité sportive, de vous investir dans la vie locale ou simplement de rencontrer les associations de Trie-Château ?

Rendez-vous au Forum des associations le samedi 5 septembre 2026, de 10h à 16h, dans le parc Maurice Froment.

Nous vous attendons nombreux !

JOURNÉES DU PATRIMOINE 2026

Cette année, la commune et ses associations vous proposent un week-end riche en découvertes et en animations, les samedi 19 et dimanche 20 septembre.

Des flyers présentant le programme complet de ces deux journées ont été distribués dans vos boîtes aux lettres. Vous pouvez également retrouver toutes les informations sur la page Facebook de la mairie et sur l'application Illiwap.

BACHELIERS 2026

La commune récompense les bacheliers de l'année en leur offrant un bon d'achat multi-enseignes.

Pour en bénéficier, les jeunes concernés sont invités à s'inscrire à l'accueil de la mairie, munis des documents suivants :

- une pièce d'identité ;
- un justificatif de domicile ;
- le livret de famille ;
- un justificatif d'obtention du baccalauréat.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 novembre 2026 inclus. Passé ce délai, aucune demande ne pourra être prise en compte.



2

ATELIER DE PROXIMITÉ ①

Du 20 au 24 juillet 2026, les jeunes de la commune ont participé aux ateliers de proximité, organisés en partenariat avec le Centre Social Rural du Vexin-Thelle.

Tout au long de la semaine, ils se sont mobilisés pour entretenir et embellir Trie-Château, notamment à travers des travaux de désherbage rue des Écoles et place de l'Église.

Leur engagement a contribué à améliorer le cadre de vie de tous les habitants. En contrepartie de leur participation, chaque jeune a reçu une indemnité de 15 € par jour. Une sortie leur a également été offerte par le Centre Social Rural du Vexin-Thelle.

Un grand merci à tous ces jeunes pour leur motivation, leur implication et leur précieuse contribution à la vie de notre commune !

SORTIE FAMILLE ②

Une cinquantaine de participants a pu découvrir les merveilles de Biotropica, avant de profiter d'un agréable moment de détente et de loisirs à la base de loisirs de Léry-Poses.

Placée sous le signe de la découverte, du partage et de la convivialité, cette sortie communale a permis aux petits comme aux grands de repartir avec de beaux souvenirs.

Un grand merci à tous les participants pour leur bonne humeur, ainsi qu'à toutes les personnes ayant contribué à la réussite de cette belle journée. Nous espérons vous retrouver nombreux lors de nos prochaines sorties !



1

Mémoire

JEAN AMSTUTZ NOUS A QUITTÉ

Notre histoire commence en 2000, lorsque M. Jean Amstutz confie la dactylographie de ses mémoires à M. Jacques Germand, Trie-Châtelain lui aussi passionné d'histoire. Alors âgé de seulement 12 ans, Jean Amstutz avait assisté à l'arrestation du résistant George Darling à Trie-Château.

Intitulé *Les Tribulations d'un môme*, avant, pendant et après la guerre 39-45, son manuscrit porte cette dédicace : « À mes descendants et aux amis de Trie-Château, mon village. »

Lorsque M. Hubert Brérot, membre de l'association ELAN (Entente ludique et associative neaufléenne) de Neaufles-Saint-Martin, entreprend de recueillir des témoignages sur la Résistance dans notre région pendant la Seconde Guerre mondiale, il découvre le manuscrit de Jean Amstutz et le travail de Jacques Germand.

Le cinéaste Olivier Fély-Biolet envisage alors de réaliser un film autour des témoignages de trois habitants de la région : Sylviane Mouroard et Jean Bénard, de Neaufles-Saint-Martin, ainsi que Jean Amstutz, de Trie-Château.

Pour participer au tournage, Jean Amstutz quitte sa résidence d'Annecy et revient dans son village de Trie-Château. L'Office de la culture de

Trie-Château met tout en œuvre pour assurer son accueil et son hébergement. Le tournage se déroule au golf de Rebetz, dans une salle gracieusement mise à disposition par Mme Ducaruge, à la demande de Mme Delatour, Chaumontoise passionnée d'histoire.

À cette occasion, le maire remet solennellement la médaille de la ville à Jean Amstutz et le nomme citoyen d'honneur de Trie-Château, en reconnaissance de son précieux témoignage sur cette page émouvante de l'histoire de notre village. Jacques Germand reçoit également cette distinction pour l'ensemble de son remarquable travail de recherche consacré à l'histoire locale.

Jean Amstutz s'est éteint le 13 août 2026 à Saint-Jorioz (74), à l'âge de 95 ans. Il a été inhumé à Taverny, où il repose désormais auprès de son épouse.

La municipalité adresse à sa famille, à ses proches et à ses amis ses plus sincères condoléances.

① Photo de gauche à droite, de haut en bas : Hubert Brérot, Juliette Messié, Brigitte Goupil et Danielle Delatour ♡, Pascale Dubois-Amstutz, Jean Amstutz ♡, Laurent Desmeliers, Jacques Germand ♡.

Ont participé à ce numéro : Alexia Antenor-Habazac, Virginie Cossy-Braglia, Andréa Da Costa, Laurent Desmeliers, Dominique Guernut, Denis Jouette, Geoffrey Leleu & Kamiloo.